

## **Prélude à la session du 09 au 10 avril 2026, les réseaux de la société civile prenant part aux sessions du Groupe de Travail Multi Acteurs préparent leurs contributions**

Les plateformes de la société civile en l'occurrence la Plateforme pour la Gestion Durable des Forêts(PGDF), le Réseau Femmes Africaines pour le Développement Durable(REFADD) et le Réseau Nationale des Populations Autochtones du Congo (RENAPAC) ont préparé leurs contributions à la faveur de l'atelier de préparation et d'analyse des drafts de textes relatifs à la session des 9 et 10 avril 2026 du Groupe de Travail Multi qui prévue à l'ACERAC.

Sur quatre textes prévus pour la session du GTMA, deux ont fait l'objet de contribution. En effet, dans le but de garantir l'efficacité de l'analyse, une priorisation a été faite. Ainsi, les deux textes jugés prioritaires ont été analysés notamment le décret fixant les modalités de délivrance du certificat de légalité. L'analyse du draft a permis à la société civile de formuler des contributions pertinentes entre autres que le certificat de légalité soit élargi aux titulaires des permis d'exploitations domestiques conformément aux dispositions de l'article 101 du code forestier.

En outre, les participants ont également tablé sur l'arrêté fixant les conditions de cession du bois abandonné en abordant la question des bénéficiaires des dons de bois abandonnés et en souhaitant la mise en place d'une clé de répartition prenant en compte les communautés locales et les populations autochtones riveraines ; les organisations de la société civile ; les collectivités locales et les administrations publiques.

Ces drafts de textes analysés et enrichis ont été partagés avec les responsables du GTMA pour être présentés à la session prévue du 09 au 10 avril 2026. ,

